

VOS LETTRES

A propos de la convention secrète

« Un article, dans *La Liberté* en ce jour des Rois 2021, bouleverse ces jours-ci la grande majorité de la population de la Haute-Glâne. Ainsi, des dirigeants d'une entreprise publique et leurs services usent de moyens indécents afin de faire passer leurs projets insensés auprès d'autorités communales apparemment un brin naïves et de citoyens qui n'y verront que du feu.

Il suffit de prendre connaissance des arguments cités dans la lettre et la brochure de Greenwatt/Groupe E datée du 26 novembre 2020 pour se convaincre de leur incroyable légèreté: pas un mot sur l'emprise effrayante des parcs éoliens sur la forêt, pas un mot sur la façon dont l'énergie produite sera injectée dans le réseau, pas un mot sur les routes à construire à travers nos champs et la forêt définitivement martyrisée.

En lieu et place de cela, des promesses ridicules de tourisme doux (pour venir admirer les dégâts?), de mesures d'accompagnement pour la faune et le paysage (on se demande lesquelles), de retombées financières provenant de la vente d'électricité (qui en profitera?). De plus, les photos présentées sur ce document et dans la presse n'ont rien à voir avec les monstres prévus qui n'ont jamais encore été installés en Suisse.

Alors merci aux élus qui ont soulevé le lièvre de la convention secrète incriminée. Merci à toutes celles et à tous ceux qui s'opposent vivement à ce sale massacre pour produire de l'électricité propre, et que les responsables de cette dramatique situation prennent tout de suite, comme les Mages bien inspirés, un autre chemin! »

CHARLY MORAND,
SOMMENTIER

Misons plutôt sur le solaire!

« La population de la commune de Sommentier a appris par un courrier de Groupe E en décembre 2020 que la commune avait été invitée par Groupe E à s'associer pour un projet de plusieurs éoliennes. La construction serait assurée par Groupe E qui recevrait de confortables subventions de la Confédération, afin d'en tirer quel profit?

Rien n'est prouvé. A part une forte bise de temps en temps, nous avons peu de vent. Ces promoteurs veulent saccager nos champs cultivés ainsi que nos forêts entretenues par nos braves bûcherons professionnels et privés.

A l'écoute du *Temps présent* (RTS) du 9 décembre 2020, nous apprenons que la Suisse n'est pas un pays propice pour le fonctionnement des

éoliennes. Elles coûtent de l'argent, elles ne permettent pas de faire des profits. Elles abîment le paysage, perturbent la santé des humains, voire des animaux, provoquent des ombres en temps de soleil ainsi que des points lumineux durant la nuit. Elles doivent être installées très loin des habitations.

Avec beaucoup d'autres citoyens de la commune de Vuisternens-devant-Romont, je ferais tout mon possible pour laisser à nos enfants la belle nature que nos ancêtres ont su nous confier. Nous ne les remercierons jamais assez de ce bel héritage naturel qui n'a pas de prix. Servons-nous plutôt du roi soleil, une ressource infinie, quand cela est possible... »

ROSE-MARIE ROULLIER,
SOMMENTIER

Le Mottex n'est pas un terrain de jeu pour les promoteurs

« Concerné directement par le projet éolien des Monts de Vuisternens (le Mottex), je suis resté scotché d'apprendre que notre commune de Vuisternens-devant-Romont a signé une lettre d'intention qui doit rester secrète (LL du 6.1). Ce projet d'éoliennes qui réunira huit monstres de 200 m de haut se situera à 300 m des maisons, dont la mienne.

Quel est le contenu de ce mystérieux courrier? Lors de l'assemblée du 14 décembre, notre syndic a juste parlé d'une lettre d'intention, qu'est-ce que cela signifie? Je ne le sais pas. Selon votre article, il n'y a que trois communes qui ont signé cette lettre, dont ma commune. Pourquoi tant de secrets? Je pense qu'il faudra du temps

avant de le savoir, mais les élections sont proches, alors peut-être que l'info me parviendra d'ici là.

Concernant les éoliennes, ce projet est d'autant plus aberrant qu'il n'y a pratiquement pas de vent dans notre région. Alors quelle est la vraie raison? Cela non plus je ne le sais pas. La commune pourrait aider au développement du solaire sur les nombreux toits de nos fermes, car notre belle commune est une des plus avancées dans ce domaine, mais non, elle préfère avancer en catimini avec une mystérieuse lettre d'intention pour installer des monstres dans notre magnifique région qui se trouve être un vrai havre de paix. »

FREDERIC REY,
SOMMENTIER

VU PAR ALEX Coronavirus: la progression inexorable du variant britannique



Lettre d'intention de Groupe E: le document de la discorde!

« Les éoliennes n'en finissent pas de faire couler de l'encre. » C'est ainsi que le journaliste de *La Liberté* commence son article du 6 janvier. En cela, il ne fait qu'entériner ce que nous disons depuis très longtemps: autant le photovoltaïque rassemble, autant les éoliennes divisent et dressent les uns contre les autres.

Juste-là donc, rien de nouveau sous le titre « Une convention secrète qui interpelle ». Mais le texte a ensuite le mérite de rendre public ce que le promoteur Groupe E Greenwatt tentait à tout prix de taire en demandant aux conseillers communaux contactés de garder le secret sur sa sournoise démarche.

« Strictement confidentiel », est-il mentionné sur ce document de la discorde. Les habitants auraient pu apprendre ce qui se tramait; quelle horreur! Beaucoup se sentent trahis et le

dissent magnifiquement. Réécoutons le plaidoyer venu du fond du cœur de la chanteuse Marie-Claude Chappuis (Radio RTS 1, *Le grand soir* du 5 janvier).

On peut aussi être surpris. C'est ce qui m'est arrivé en lisant cet article. Lorsque des députés lui adressent une question écrite, le gouvernement dispose d'un délai de deux mois pour lui apporter une réponse qui doit être documentée, exacte et factuelle. Le gouvernement, pas un autre interlocuteur! Or, dans le cas présent, le porte-parole de Groupe E a déjà pu, longuement, dédouaner son employeur.

A mon tour de poser une question: que pourra désormais répondre le Conseil d'Etat? Sera-t-il simplement « la voix de son maître »? Nul doute que nous serons très attentifs à ses dires délivrés à posteriori. »

SIMON REBETEZ,
PRÉS. SAUVEZ LES PRÉALPES

Des députés sans voix au chapitre sur les sept projets d'éoliennes

« C'est avec une joie non dissimulée que je m'apprétais à remplir le sondage que votre journal a envoyé à tous les députés pour connaître leur avis sur les sept projets de parcs éoliens et leur demandant quel parc éolien devait être construit en premier même à ceux qui étaient contre!

J'y voyais l'amorce de démarches participatives dans lesquelles les députés auraient joué leur rôle avec plaisir: donner leur avis sur un sujet qu'ils n'ont pas pu voter! Certains auront même regretté que de tels sondages n'aient pas eu lieu plus tôt, car ils auraient certainement aimé donner leur avis sur d'autres sujets qui ne sont pas de leur compétence: par exemple sur la station d'épuration de Morat ou les pistes cyclables de Fribourg!

Malheureusement le jour même, *La Liberté* a annulé ce sondage car le lien a été partagé avec des tiers. De toute façon, il vaudrait mieux sonder les personnes qui sont ou seront en charge de ce dossier, à savoir les Conseils communaux des communes concernées.

A l'époque bénie du recyclage, je pense que ce questionnaire peut facilement être adapté avec des questions moins orientées et être envoyé aux candidats à l'élection des Conseils communaux des sites impactés par ces parcs industriels. Leurs réponses seront lues avec grand intérêt par leurs concitoyens qui n'ont aucune envie de voir ces monstres à quelques centaines de mètres de leur logement! »

ANTOINETTE DE WECK,
DÉPUTÉE PLR, FRIBOURG



SOUVENIRS Bûcherons à Villariaz, en 1967. © Photo prise par M. Gérard Monney, Villariaz

Il n'y a pas assez de vent...

« Amis fribourgeois, Groupe E, avec l'aide du Conseil d'Etat, veut transformer un grand nombre de nos forêts en une sorte de zone industrielle, pour implanter 32 éoliennes de plus de 200 m de hauteur. Dans notre commune de Vuisternens-devant-Romont, des conseillers communaux ont signé une lettre secrète avec Groupe E, pour l'implantation de plusieurs éoliennes (LL du 6.1). Qui dit secret, dit sans notre accord.

Des éoliennes qui seront construites à environ 300 m de nos habitations! Allez dehors et regardez ce que représente cette distance. Comment peut-on accepter une

distance aussi faible entre les habitations et les éoliennes? Pour information, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise une distance de 3 km, c'est-à-dire dix fois plus.

De plus, ce que nous ne comprenons pas, c'est que tous les scientifiques disent que nous n'avons pas assez de vent dans cette région. Par contre, regardez tous les immenses toits que nous possédons dans le canton. Il y a de quoi travailler avec le photovoltaïque et le thermique.

Il y a beaucoup d'autres problèmes qui rendent les éoliennes non écologiques. »

CAROLE PITTET,
LIEFFRENS